À Messieurs
de l'Accademie Royale
de Chirurgie.

Messieurs,

Le Sieur Remy a eu l'honneur de vous présenter en 1789. les modèles d'un Lit Mécanique, propre à soulager les malades. Vous avés eu la complaisance de nommer deux Commissaires pour prendre connoissance de cette nouvelle Construction; ces deux Commissaires étoient, M. M. Peyrilhe et Garre. Voici le rapport que ces M. M. vous firent dudit lit qui se trouve dans vos Régistres en datte du 26. Mars 1789.

„ On Connoît plusieurs Lits Mécaniques qui présentent ces
„ Avantages, mais celui du S. Remy paroît avoir été simplifié et
„ être moins Couteux, C'est l'expérience qui prononcera
„ définitivement sur le mérite de cette Production.

„ Cet Extrait du rapport a été Certifié par M. Louis
„ Votre Sécrétaire Perpétuel.

Comme vous paroissiés désirer que l'éxécution s'accorda avec l'apperçu que j'ai eu l'honneur de mettre sous

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

vos yeux, C'est à quoi je me Suis occupé, Messieurs, en ajoutant à mon Lit une table de 2. pieds de long Sur 13. pouces de large et 18. lignes d'épaisseur, composée de deux tiroirs et le milieu servant de pupitre monté à volonté et sur pivot pour prendre la position du jour, elle se recule et s'avance de 4. pouces, se baisse et s'exhausse à volonté pour procurer autant qu'il est possible, toute la Comodité nécessaire au malade.

D'après ce que le Sieur Remy à l'honneur de vous représenter, il vous Suplie, Messieurs, de vouloir bien lui accorder de nouveaux Commissaires pour examiner si son Lit à acquis la perfection que vous paroissés désirer et de lui donner une nouvelle approbation; alors fort de votre Protection, il sera Satisfait que son talent puisse un jour Secourir l'humanité souffrante. Il ne doute pas d'un seul instant, Messieurs, que vous ne preniés dans la plus parfaite considération ce qu'il à l'honneur de vous représenter, les Protecteurs des Arts ne balanceront Surement pas de donner leur suffrage à un jeune homme qui a fait tout ce qu'il a dépendu de lui pour les mériter.